

PRÉSENTS Madame Pascale LICARI, Maire
Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENTELLI, Monsieur Benoît VENNIN,
Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoints,
Madame Catherine BEDOT, Monsieur Pierre DUGUA, Madame Frédérique JOMAIN-
QUENIN, Madame Mélanie NOSSEN, Madame Aurélie DUMAS, Monsieur Didier GUERIN,
Madame Brigitte BELIN, Madame Corinne TEISSIER, Monsieur Michel LINTZ

POUVOIRS : Monsieur William CAYZAC à Madame Brigitte VINCENTELLI
Monsieur Jean-Marie THOUVENOT à Monsieur Jean-Denis SANTIN
Madame Pauline DELLIEU à Monsieur Didier GUERIN

ABSENT : Monsieur Christian PULH

Nomination du secrétaire de séance

Didier GUERIN
A l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2018

Délibérations

2018-71 Finances / Décision modificative n° 4 – Budget principal – exercice 2018

Monsieur VENNIN présente la délibération relative à la décision modificative.
Adopté à l'**unanimité**

2018-72 Finances / Remboursement de frais à Monsieur René ARNAUD
Adopté à l'**unanimité**

2018-73 Finances / Remboursement de frais à Monsieur Vincent MICHEL
Adopté à l'**unanimité**

2018-74 Assurance / Renouvellement de la convention d'assistance, de conseil et de
suivi

Madame TEISSIER demande à Monsieur VENNIN s'il y a une mise en concurrence pour les
assurances de la commune.

Monsieur VENNIN répond qu'en effet une mise en concurrence est réalisée et que le
cabinet AFC Consultants a notamment pour mission d'accompagner la commune dans
le lancement des marchés et la sélection des assureurs.

Adopté à l'**unanimité**

2018-75 Urbanisme / Majoration de la Taxe d'aménagement dans les secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Madame DUMAS explique le fonctionnement de la taxe d'aménagement et précise que le taux de cette dernière peut donc être majoré dans certains secteurs, notamment ceux des Orientations d'Aménagement et de Programmation, dans lesquels la réalisation de travaux substantiels de voirie ou de réseaux ou la création d'équipements publics généraux seront rendus nécessaires pour admettre des constructions.

Cette majoration du taux peut aller jusqu'à 20 %. La commune ne souhaite pas aller jusque-là car cela entraînerait un coût beaucoup trop important pour les aménageurs ou les particuliers.

Madame LICARI indique que si cette majoration avait été appliquées lors de la construction des lotissements, une partie des travaux actuels de la commune auraient pu être financés.

Madame TEISSIER demande ce que signifie « aire de stationnement extérieur ».

Madame DUMAS précise que cela concerne la réalisation de parking, extérieur au bâtiment proprement dit. Une participation est également versé par l'aménageur, une seule fois. Elle ajoute que ce dispositif existe déjà sur le territoire communal.

Monsieur LINTZ demande combien de maisons étaient prévues sur le lotissement envisagé par la STATIM.

Madame LICARI répond que 42 lots étaient envisagés. Dans le cadre de l'OAP, la commune vise une petite trentaine.

Adopté à l'**unanimité**

2018- 76 Procédure de délégation de service public portant sur l'exploitation, l'entretien, la gestion et le développement d'une activité de type Bistrot

Monsieur LINTZ demande si le loyer proposé est fixe.

Madame LICARI répond par l'affirmative et rappelle que la délégation a une durée de 3 ans. Il s'agit en effet d'une création et il conviendra de voir si ce loyer peut être modulé, le cas échéant.

Madame TEISSIER s'interroge également sur le montant de ce loyer alors qu'il s'agit effectivement d'un démarrage d'activité.

Madame LICARI en convient mais rappelle néanmoins que l'apport en investissement reste faible dans la mesure où les locaux seront entièrement équipés.

Par ailleurs, elle indique que la CCVBA accompagne également la commune sur ce dossier et que des aides à la création d'entreprise pourraient être envisagées.

Madame TEISSIER demande si les paradounais se sont montrés réactifs sur le Bistrot.

Madame LICARI note qu'elle a reçu quelques personnes en rendez-vous sur ce dossier. Le montant proposé pour le loyer ne les a d'ailleurs pas surpris outre mesure.

Adopté à l'**unanimité**

2018-77 Délégation de service public / Création de la commission de délégation de service public et de concession concernant la procédure de délégation de service public portant sur l'exploitation, l'entretien, la gestion et le développement d'une activité de type Bistrot / Condition de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.

Adopté à l'**unanimité**

2018-78 Délégation de service public / Election des membres de la Commission de délégation de service public relative à la délégation de service public portant sur l'exploitation, l'entretien, la gestion et le développement d'une activité de type Bistrot

Les membres de la commission DSP ont été élus à l'unanimité, sans vote à bulletin secret.

2018-79 Assemblées / Commissions extra-municipales / Création d'une commission

Adopté à l'**unanimité**

2018-80 Assemblées / Commissions extra-municipales / Modification de la composition de la commission communication

Adopté à l'**unanimité**

2018-81 Ressources humaines / Protection sociale des agents territoriaux

Adopté à l'**unanimité**

2018-82 Mise à disposition d'un logement / Signature d'une convention

Adopté à l'**unanimité**

Le secrétaire de séance
Didier GUERIN

